

## [Accueils de loisirs et séjours pour la Jeunesse du territoire \[1\]](#)

Lors des périodes de vacances, la Communauté de Communes des Deux Vallées organise pendant ces périodes un accueil des enfants âgés de 3 à 16 ans.

En accueil de loisirs ou lors de séjours thématiques, vos enfants sont pris en charge dans le cadre d'un projet éducatif précis.

Confier ses enfants en accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) est un bon moyen de leur faire passer d'excellentes vacances. Avant chaque période, un travail intense de préparation précède l'arrivée des enfants. Ce travail de choix et d'organisation des activités et des séjours se base sur un projet éducatif qui fixe les grandes règles de l'accueil et du fonctionnement de nos dispositifs.

### **Le projet éducatif définit les moyens et les mesures à prendre pour accueillir les enfants**

L'accueil des enfants par la CC2V fait l'objet d'un travail attentif. Un soin particulier est notamment mené dans l'élaboration du projet éducatif. Ce document sert de base à la conception des projets des équipes d'animations. Il sert également pour définir les collaborations avec les partenaires du service (associations...). Le projet éducatif des ALSH des Deux Vallées précise notamment les mesures prises pour l'accueil du public et les moyens mis à disposition. Défini pour plusieurs années, c'est un document qui concerne l'ensemble des périodes d'ouverture. Le projet éducatif s'adresse bien sûr aux directeurs et aux animateurs qui en prennent connaissance avant leur entrée en fonction. Les familles peuvent également demander à le consulter.

### **Echange et écoute sont à la base de la relation entre les animateurs et les enfants**

Le service animation de la CC2V s'inscrit dans une logique qui valorise le respect de la liberté et des droits de l'enfant.

Ces droits, indispensables à l'appropriation des savoirs et de la culture, ne consistent toutefois pas à tout « laisser-faire ».

Ils permettent d'inscrire la relation éducative dans un échange et une écoute avec l'enfant.

L'objectif est de prendre en compte les suggestions de l'enfant afin de l'impliquer dans les projets.

C'est un travail que l'équipe d'encadrement tâche de mener lors de chaque période de vacances.

---

**URL source:** <https://www.deuxvallees.fr/une-communaute-solidaire-citoyenne/accueils-de-loisirs-et-sejours-pour-la-jeunesse-du-territoire>

**Liens**

[1] <https://www.deuxvallees.fr/une-communaute-solidaire-citoyenne/accueils-de-loisirs-et-sejours-pour-la-jeunesse-du-territoire>